

RCS : BORDEAUX

Code greffe : 3302

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BORDEAUX atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2015 B 04187

Numéro SIREN : 814 293 312

Nom ou dénomination : 3VR

Ce dépôt a été enregistré le 19/04/2023 sous le numéro de dépôt 6520

Désignation de l'entreprise :		3VR SAS										1 2							
Adresse de l'entreprise		55 RUE DE BARDICADGE 33510 CANEJAN										Durée de l'exercice précédent *		1 2					
Numéro SIRET *		8 1 4 2 9 3 3 1 2 0 0 0 1 7										Néant ☐							
												Exercice clos le		3 0 0 9 2 0 2 2					
												Bail		Amortissements, provisions		Net			
												1		2		3			
Capital souscrit non appelé		(I) AA																	
ACTIF IMMOBILISÉ *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB									AC							
		Frais de développement *	CX									CQ							
		Concessions, brevets et droits similaires	AF									AG							
		Fonds commercial (I)	AH									AI							
		Autres immobilisations incorporelles	AJ									AK							
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL									AM							
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN									AO							
		Constructions	AP									AQ							
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR									AS							
		Autres immobilisations corporelles	AT	13 588								AU	8 412		5 176				
		Immobilisations en cours	AV									AW							
		Avances et acomptes	AX									AY							
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES *	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS									CT							
		Autres participations	CU									CV							
		Créances rattachées à des participations	BB									BC							
		Autres titres immobilisés	BD									BE							
Prêts		BF									BG								
Autres immobilisations financières *		BH	90								BI			90					
TOTAL (II)		BJ	13 678								BK	8 412		5 266					
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL									BM							
		En cours de production de biens	BN									BO							
		En cours de production de services	BP									BQ							
		Produits intermédiaires et finis	BR									BS							
		Marchandises	BT									BU							
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	800								BW			800				
		Clients et comptes rattachés (3) *	BX	519 204								BY	6 338		512 866				
		Autres créances (3)	BZ	16 750								CA			16 750				
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB									CC							
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres)	CD	101 938								CE	31 078		70 859				
DIVERS	Disponibilités	CF	224 548								CG			224 548					
	Charges constatées d'avance (3) *	CH	3 131								CI			3 131					
	TOTAL (III)	CJ	866 371								CK	37 416		828 954					
	Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)	CW																
		Primes de remboursement des obligations (V)	CM																
Écarts de conversion actif *		CN																	
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	880 049								IA	45 828		834 220					
Renvois : (I) Dont droit au bail :												(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes		CP		(3) Part à plus d'un an :		CR	
Clause de réserve de propriété :		Immobilisations :										Stocks :				Créances :			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

②

BILAN — PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051-SID 2022

Désignation de l'entreprise		3VR SAS		Néant ☐	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé 20 000...)	DA	20 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Écarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	2 000		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuations des cours B1)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ)	DG	67 417		
	Report à nouveau	DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	85 482		
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
	TOTAL (II)	DL	174 899		
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (III)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	140 721		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	3 637		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	485 124		
	Dettes fiscales et sociales	DY	19 922		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA	9 917		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB			
TOTAL (IV)	EC	659 321			
	Écarts de conversion passif *	ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	834 220			
RENVIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C			
		1D			
		1E			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	1F			
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	555 842		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DOGFIP N° 2052-SID 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : 3VR SAS				Néant ☐		
		Exercice N				
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	3 582 086	FB		FC 3 582 086
	Production vendue	biens * services *	FD		FE	FF
			FG	4 325	FI	4 325
	Chiffres d'affaires nets *	IJ	3 586 411	FK		FL 3 586 411
	Production stockée *					FM
	Production immobilisée *					FN
	Subventions d'exploitation					FO
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)					FP 16 694
	Autres produits (I) (11)					FQ 1
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR 3 603 106
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS 2 983 680
	Variation de stock (marchandises)*					FT
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW 386 327
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX 1 398
	Salaires et traitements *					FY 50 050
	Charges sociales (10)					FZ 28 331
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements *			GA 919
			- dotations aux provisions			GB
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *				
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD
	Autres charges (12)					GE 13 592
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF 3 464 298
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG 138 807	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)					GH
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)					GI
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL 646
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM 1 021
	Différences positives de change					GN
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO 5 200
Total des produits financiers (V)					GP 6 866	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ 31 078
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR 874
	Différences négatives de change					GS
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT 207
	Total des charges financières (VI)					GU 32 159
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV (25 293)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW 113 514	

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

④

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053-SD 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		3VR SAS		Néant ☐		
				Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	5 000	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (5 ter)			HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	5 000	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	(5 000)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK	23 032	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	3 609 971	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	3 524 489	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	85 482	
RENVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO	
	(2)	Dont	produits de locations immobilières		HY	
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG	
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier *		HP	
			- Crédit-bail immobilier		HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)			HX	
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			RD	
	(9)	Dont transferts de charges			A1	1 710
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (Dont montant des cotisations sociales obligatoire hors CSG/CRDS) A5			A2	
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3	
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4	
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6		obligatoires A9		
		Dont cotisations facultatives Madelin A7	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8			
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :			Exercice N	
	REPRISE ABANDON C/C			Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
				5 000		
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N		
			Charges antérieures	Produits antérieurs		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

PRINCIPES - REGLES ET METHODES COMPTABLES

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2021 au 30/09/2022.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Sauf indication contraire, les montants sont exprimés en Euros.

I – EVENEMENTS SIGNIFICATIFS ET FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Aucun événement ayant une incidence significative sur les états financiers et leur comparabilité par rapport à l'exercice précédent n'est à mentionner sur l'exercice.

II – PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

1. PRINCIPES GENERAUX

Les comptes annuels de l'exercice au 30/09/2022 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date d'arrêté des dits comptes annuels.

2. CHANGEMENT DE METHODE

Aucun changement de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

Aucun changement de méthode de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.

3. MODE ET METHODE D'EVALUATION

➤ Immobilisations Incorporelles et Corporelles

✓ Coût d'entrée

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).
Les frais d'acquisition d'immobilisations corporelles ou incorporelles sont comptabilisés directement en charges.

✓ Amortissements

Lorsque les éléments constitutifs d'un actif ont des utilisations différentes (composants), ils font l'objet, s'ils sont significatifs, d'une comptabilisation séparée et d'un plan d'amortissement spécifique.

Toutefois, la société étant en dessous des seuils prévus par le décret 2005-1757 du 30 décembre 2005 (total bilan $\leq$ 3,65 M€ ; chiffre d'affaires $\leq$ 7,3 M€ ; effectif $\leq$ 50) et par mesure de simplification, l'amortissement économique pour dépréciation a été calculé sur la durée d'usage fiscale pour les immobilisations non décomposables.

➤ Immobilisations Financières et Valeurs Mobilières de Placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.

Les frais d'acquisition d'immobilisations financières sont comptabilisés en charges.

➤ Créances, Dettes et Liquidités

Les créances, dettes et liquidités sont évaluées pour leur valeur nominale.

Pour les créances, une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire (en pratique la valeur probable de recouvrement) est inférieure à la valeur comptable.

➤ Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges sont évaluées en fonction du risque estimé par l'entreprise en tenant compte des derniers éléments connus à la date d'arrêté et conformément au principe de prudence.

La différence entre le risque estimé et le risque maximal, correspondant par exemple aux demandes des parties adverses en cas de litige, correspond à un passif éventuel mentionné en annexe du tableau des provisions pour risques et charges.

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS (suite)

NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 13 678 €

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	13 588			13 588
Immobilisations financières	90			90
TOTAL	13 678			13 678

Amortissements et dépréciations d'actif = 8 412 €

Amortissements et dépréciations	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	7 493	919		8 412
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	7 493	919		8 412

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Installations et aménagements divers	6 195	1 229	4 966	10 ans
Matériel de transport	5 825	5 825	0	3 ans
Matériel de bureau et informatique	898	688	210	3 ans
Mobilier	670	670	0	1 ans
TOTAL	13 588	8 412	5 176	

Etat des créances = 539 175 €

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	90		90
Actif circulant & charges d'avance	539 085	539 085	
TOTAL	539 175	539 085	90

Dépréciations = 37 416 €

Nature des dépréciations	A l'ouverture	Augmentation	utilisées	non utilisées	A la clôture
Stocks et en-cours					
Comptes de tiers	21 321			14 983	6 338
Comptes financiers	1 021		31 078	1 021	31 078
TOTAL	22 342		31 078	16 004	37 416

Produits à recevoir par postes du bilan = 3 026 €

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	
Autres créances	3 026
Disponibilités	
TOTAL	3 026

Charges constatées d'avance = 3 131 €

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS (suite)

NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Capital social = 20 000 €

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	200	100.00	20 000
Titres émis			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	200	100.00	20 000

Etat des dettes = 659 321 €

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	140 721	37 242	103 479	
Dettes financières diverses	3 637	3 637		
Fournisseurs	485 124	485 124		
Dettes fiscales & sociales	19 922	27 888		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	9 917	9 917		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	659 321	563 808	103 479	

Charges à payer par postes du bilan = 52 894 €

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes établ. de crédit	
Emp.& dettes financières div.	
Fournisseurs	39 961
Dettes fiscales & sociales	3 112
Autres dettes	9 821
TOTAL	52 894

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS (suite)

DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

Produits à recevoir = 3 026 €

Produits à recevoir sur autres créances	Montant
Fournisseurs avoirs à recevoir (409800)	3 026
TOTAL	3 026

Charges constatées d'avance = 3 131 €

Charges constatées d'avance	Montant
Charges constatées d'avance (486000)	3 131
TOTAL	3 131

Charges à payer = 52 894 €

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Montant
Fournisseurs – fnp (408100)	39 961
TOTAL	39 961

Dettes fiscales et sociales	Montant
Formation continue à payer (438633)	2 061
Cfe à payer (448651)	1 051
TOTAL	3 112

Autres dettes	Montant
Clients avoirs à établir (419800)	9 821
TOTAL	9 821

3VR
Société par actions simplifiée au capital de 20 000 euros
Siège social : 55, chemin de Barbicadage
33610 CANEJAN
814 293 312 RCS BORDEAUX

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 31 MARS 2023
--

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 septembre 2022

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2022 s'élevant à 85 481,91 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	85 481,91 euros
A titre de dividendes	30 000,00 euros
Soit 150,00 euros par action	
Le solde	55 481,91 euros

En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 122 898,87 euros.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2022 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 30 000,00 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter du 31 mars 2023.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1er janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8% perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 17,2%. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice clos le 30 septembre 2019 :

8 000,00 euros, soit 40,00 euros par titre.

dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 8 000,00 euros

Exercice clos le 30 septembre 2021 :

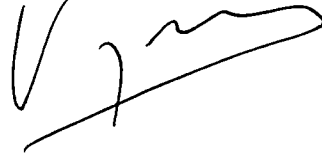
10 000,00 euros, soit 50,00 euros par titre

dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 10 000,00 euros

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 31 mars 2023

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
Le Président
Vincent VAUZELLE

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'V. VAUZELLE', written over a horizontal line.